

Les amphibiens et la gestion sylvicole

La région des Pays de la Loire accueille une vingtaine d'espèces d'amphibiens et plusieurs peuvent utiliser les zones humides des milieux boisés pour se reproduire.

Parmi elles, cinq espèces représentent un enjeu de conservation et sont ainsi considérées comme patrimoniales. Selon les milieux utilisés (mares, ornières, fossés, etc.), quelques précautions et mesures de gestion peuvent favoriser leur présence et maintenir les populations devenues parfois fragiles.



Jeune Grenouille rousse

RECONNAITRE LES ESPÈCES D'AMPHIBIENS

Triton marbré

Le Triton marbré est un grand triton d'environ 10 à 15 cm caractérisé par un dos vert avec des marbrures noires. En phase aquatique, le mâle arbore une large crête alors que la femelle a une ligne dorsale orange vive. Cet amphibien est présent dans toute la région mais il semble plus commun dans l'ouest. Il se reproduit dans les mares bocagères mais affectionne particulièrement les mares forestières parfois au cœur d'un massif.

Triton crêté

Le Triton crêté est l'autre grand triton dans la région pouvant mesurer jusqu'à 15 cm. Le ventre de ce triton est orange vif et le corps est ponctué de grosses taches noires. En phase aquatique le mâle arbore une crête

très découpée. Ce triton est présent dans l'ensemble de la région et occupe une grande variété de milieux dont les mares bocagères. Il peut également occuper les mares forestières surtout celles proches de la lisière.

Triton alpestre

Triton de taille moyenne (9-12 cm), son ventre est de couleur orange vermillon uni ce qui contraste avec son dos gris bleu ardoisé marbré de noir. Le mâle arbore une petite crête blanche et noir en phase aquatique et les flancs sont marqué par une bande « léopard ». Ce triton est menacé de disparition car très rare en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire et absent en Vendée. Plus commun en Sarthe et Mayenne, il affectionne particulièrement les massifs boisés. Il se reproduit dans les mares peu profondes, les fossés et les ornières.



Triton marbré mâle



Triton marbré femelle



Triton crêté mâle



Triton alpestre mâle



Grenouille rousse



Oeufs d'amphibiens gelés



Sonneur à ventre jaune

Grenouille rousse

La Grenouille rousse ressemble fortement à la Grenouille agile. De couleur généralement brune, cette espèce est trapue et a un masque noir au niveau du tympan qui permet de la distinguer des grenouilles vertes. Présente sur l'ensemble de la région, cette espèce est menacée notamment dans les départements de l'ouest. Sa reproduction est la plus précoce chez les amphibiens, pouvant débuter dès le mois de janvier à l'ouest et plus tardivement à l'est (1 mois de décalage). Elle pond dans des lames d'eau peu profondes : prairies humides légèrement inondées, fossés, ornières et zone de débordement de cours d'eau et de mares. Les pontes sont des amas d'œufs qui peuvent parfois former des « tapis » importants.

Sonneur à ventre jaune

Ce petit crapaud est l'amphibien le plus menacé dans la région. Son dos est de couleur gris terne qui contraste avec son ventre jaune et il a la pupille en forme de cœur. Il n'est présent que dans quelques communes du Nord-ouest de la Sarthe alors qu'il était présent un peu partout un siècle auparavant. Il se reproduit plutôt à partir de mai et occupe des mares en bocage ou en carrière dans la région. Néanmoins, il est également

connu pour se reproduire en milieu forestier, dans les mares, les fossés et les ornières.

GERER LES HABITATS

Les principales mesures de gestion concernent les habitats de reproduction, indispensables dans le cycle des amphibiens.

Il est conseillé :

- de laisser des secteurs avec des ornières surtout là où les pontes sont connues pour être nombreuses ;
- d'éviter de circuler dans les chemins riches en ornières entre janvier et avril surtout si elles sont occupées par les amphibiens ;
- de conserver les zones de fossés avec de l'eau stagnante ;
- de conserver les mares et d'assurer un entretien régulier : enlever le bois morts, favoriser la lumière avec quelques coupes, favoriser les berges en pentes douces, enlever la vase.

Pour la gestion des mares, un accompagnement par le réseau LPO permet d'assurer une gestion optimale de ces milieux.

STATUTS DES ESPÈCES

Espèce	Liste rouge France (2015)	Liste rouge PDL(2021)	Directive "Habitats"	Responsabilité biologique régionale (2021)	Espèce protégée
Triton alpestre	Préoccupation mineure	Quasi menacé		Mineure	Oui
Triton crêté	Quasi menacé	Quasi menacé	Annexe 2 Annexe 4	Elevée	Oui
Triton marbré	Quasi menacé	Quasi menacé	Annexe 4	Très élevée	Oui
Sonneur à ventre jaune	Vulnérable	En danger critique	Annexe 2 Annexe 4	Très élevée	Oui
Grenouille rousse	Préoccupation mineure	Vulnérable	Annexe 5	Modérée	Oui